

N°	3	2	0
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

- 3 OCT. 2012

<p>OBJET :</p> <p>- Désignation de l'ACMO au sein de l'EPTB en remplacement de Mme OUALLET</p>	<p>L'an deux mil douze</p> <p>Le jeudi 20 septembre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.</p> <p><i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 14 septembre 2012, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i></p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. PATIN.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET, M. SENEAL.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>18 juillet 2012</p>	<p align="center"><u>- Désignation de l'ACMO au sein de l'EPTB en remplacement de Mme OUALLET</u></p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 6</p> <p>Votants 6</p>	<p>La mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité doit être assurée par un agent volontaire placé sous la responsabilité de la Présidente. Cette fonction était occupée par Mme OUALLET laquelle a quitté son poste le 30 juin 2012. Considérant la candidature de Madame de SAINT GERMAIN, il est proposé que cette dernière soit nommée et devienne la nouvelle personne ressource à ce poste. Elle bénéficiera des formations nécessaires pour cette prise de fonction.</p> <p><i>Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, autorise Mme la Présidente à confier cette fonction à Mme DE SAINT GERMAIN, et à tout mettre en œuvre pour l'accomplissement de cette mission.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : 10/10/2012
 Acte exécutoire le : 01/10/2012
 la Présidente de l'Institution Interdépartementale Oise/Seine-Maritime/Somme pour la BRESLE
 Marie-Françoise GAOUYER
 3, rue Sœur Thérèse - 80100 AUMALES
 Tél : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
 www.eptb-bresle.com

Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
 INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
 OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
 GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
 Marie-Françoise GAOUYER
 3, rue Sœur Thérèse - 80100 AUMALES
 Tél : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
 www.eptb-bresle.com